

## La circulation migratoire de quelques nouveaux migrants chinois en France

Carine Pina-Guerassimoff, Eric Guerassimoff, Nora Wang

Février 2002 – 130 pages

*L'ouverture et les réformes économiques chinoises mises en œuvre à partir de 1978 ont relancé la migration internationale de cette population. Si l'Asie et la côte pacifique des Etats-Unis demeurent les destinations privilégiées des migrants chinois, l'Europe gagne la faveur des « nouveaux Chinois d'Outre-mer »<sup>1</sup>. Ces migrants rejoignent les 27 millions de Chinois d'outre-mer et descendants de Chinois dispersés dans le monde. Anciens et nouveaux émigrés maintiennent des liens familiaux, culturels, économiques avec la Chine. Parfois très anciennes, rarement totalement interrompues, ces relations apparaissent à l'origine d'une "culture de l'émigration" que le programme « Circulations migratoires » de la MiRe (Cf Cahiers de recherche N°6 et 8) ne pouvait pas ignorer.*

En dépit de ces caractères généraux, les migrations chinoises ont été essentiellement abordées par les chercheurs, en Europe comme en Asie, en fonction des préoccupations des pays hôtes (assimilation/intégration). Ce type d'études ne permettait guère d'envisager le phénomène migratoire chinois dans sa globalité, sa réalité dans l'espace et dans le temps. Pour approcher aujourd'hui concrètement la circulation migratoire chinoise, tenter d'illustrer les facteurs et les modalités qui la caractérisent, comprendre son organisation, il est important d'interroger le phénomène migratoire chinois à l'aide de nouveaux outils conceptuels. Peut-on en effet parler de chaîne migratoire ? Qu'en est-il de la diaspora chinoise et de son rôle par des entretiens avec les responsables locaux et auprès des migrants eux-mêmes dans la circulation migratoire ? Les réseaux et filières ont-ils vraiment l'importance qu'on leur accorde dans l'organisation de la circulation migratoire ? Enfin, est-il légitime de parler de système migratoire chinois défini comme une interrelation entre le pays d'origine et celui de destination, à travers des flux d'informations, des contacts personnels, des réseaux sociaux ?

Pour mesurer et identifier l'intensité des flux de populations et de biens de la migration chinoise vers l'Europe, et d'Europe vers la Chine, nous avons choisi d'examiner un groupe de migrants, arrivés entre 1995 et 2000 en France. Ils résident généralement en France avec des statuts administratifs précaires : visas de court séjour, demande d'asile, carte de séjour d'une année. Par l'intermédiaire de l'association Alphabétisation et Soutien Linguistique aux Chinois (ASLC) en rapport avec un très

---

<sup>1</sup> La dénomination de Chinois d'outre-mer (*Huaqiao*) pose un problème de définition particulier. Le terme recouvre des situations juridiques et des réalités différentes. Depuis 1978, les dirigeants chinois distinguent officiellement quatre catégories de Chinois d'outre-mer. La première comprend les "compatriotes" *Tongbao* de Taïwan, jusqu'en 1997 ceux de Hongkong et jusqu'en décembre 1999 ceux de Macao. La seconde catégorie rassemble les Chinois d'outre-mer de l'intérieur (Domestic Overseas Chinese selon l'appellation anglo-saxonne). Cet ensemble se divise en *Guiqiao* et *Qiaojuan*. Les premiers sont des Chinois émigrés rentrés en Chine; les seconds sont composés des familles liées à l'émigration et vivant en Chine. Enfin, les Chinois d'outre-mer comprennent l'ensemble des Chinois de la diaspora, divisés par Beijing depuis 1980 en *Huaqiao*, Chinois qui ont encore la nationalité de la R.P.C. et *Huayi* ressortissants étrangers d'origine chinoise. Les mesures prises par le gouvernement chinois visent l'ensemble de ces personnes.

grand nombre de nouveaux Chinois de la région parisienne, nous avons proposé à un échantillon de mille personnes un questionnaire regroupant des données socio-démographiques et d'autres informations concernant le maintien de liens entre les migrants en France et la Chine ainsi qu'entre les migrants en France et leurs compatriotes en Europe.

L'étude démontre l'existence d'une circulation migratoire importante entre les différents pôles de la diaspora chinoise. Il semble dès lors légitime de parler de système migratoire, défini comme une interrelation entre le pays d'origine et celui de destination à travers des flux de populations, d'argent, de biens et d'informations et la façon dont ces relations influencent les destinations des flux migratoires chinois. Ce premier système est connecté à un second système reliant les différents pôles migratoires chinois en Europe.

L'étude a permis en premier lieu d'appréhender certaines caractéristiques socio-démographiques ainsi que les modalités des parcours migratoires de nouveaux migrants chinois en France (I). Elle fournit en second lieu un ensemble d'éléments descriptifs et analytiques du fonctionnement de la circulation migratoire Chine-France (II) et France-Europe (III).

### **Caractéristiques des nouveaux migrants chinois en France et en Europe**

Les nouveaux arrivants proviennent encore en majorité du Zhejiang, ancienne province autour de Shangaï, principale pourvoyeuse de la diaspora chinoise en France et en Europe. Néanmoins, elle ne constitue plus l'unique point de départ vers la France et l'Europe. En effet, notre enquête, 58 % (573) des migrants interrogés que nous ne pouvons pas, bien sûr, qualifier d'échantillon représentatif (voir introduction) proviennent du Zhejiang, 26 % (258) des régions du nord de la Chine (Heilongjiang, Shandong, Liaoning). La migration en provenance des provinces chinoises du Nord-Est, phénomène nouveau en France, semble directement liée au contexte de crise économique aggravée qui caractérise les anciennes provinces industrielles chinoises (restructurations et fermetures d'entreprise, pertes d'emploi). Les grands centres urbains que sont Shanghai et Tianjin fournissent respectivement 5 % (65) et 3 % (29) de la population étudiée. Le Fujian, région traditionnellement pourvoyeuse de la diaspora, ne compte dans notre enquête que pour 2 % (19) des personnes interrogées. Des régions méridionales comme le Guangxi, le Hunan, le Jiangxi fournissent un effectif cumulé de 3 % (20).

La migration chinoise actuelle se féminise. Contrairement au début de la migration en provenance de la République Populaire de Chine au milieu des années 1980, les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes à prendre le chemin de la migration. Sur l'échantillon de 987 personnes interrogées, 451 sont des hommes (soit 46 %) et 536 des femmes (soit 54 %). La féminisation des flux est, pour l'essentiel, le fait des populations en provenance du nord la Chine. Les femmes représentent 72 % de la population totale étudiée issue du Liaoning, 65 % de celle du Heilongjiang et enfin 60% de celle du Shandong. Si la migration chinoise actuelle se féminise, elle tend aussi à concerner une population plus âgée. Les deux groupes d'âge de population chinoise les plus nombreux sont le groupe des 30-39 ans (438 personnes-44%) et celui des 20-29 ans (292 personnes-29%). Cette caractéristique semble être la même depuis le milieu des années 1980 et le début des années 1990. Depuis près de trois ans, la tranche d'âge des 40-49 ans et des plus de 50 ans connaît une migration croissante. Les premiers représentent 26% (233 personnes) de notre échantillon et les seconds 2% (17 personnes). Le vieillissement de la population migrante chinoise étudiée concerne

encore les populations du Nord, et par conséquent la population féminine. La tranche d'âge des 40-49 ans représente entre 38% et 53% des populations du Liaoning, du Heilongjiang et du Shandong. Concernant la population interrogée, 71% (703 personnes) déclarent être mariée, 22% (221 personnes) être célibataires, 6% (57) divorcées et 1% (6) veuves. La proportion des personnes mariées est identique chez les hommes et les femmes. Les célibataires masculins semblent plus nombreux avec 28% contre 18% chez les femmes. La tendance est inversée pour les divorcés avec 9% de la population féminine contre 2% de la population masculine. 759 personnes ont déclaré avoir au moins un enfant soit un pourcentage de 76%. 90% des personnes interrogées déclarent que leurs enfants sont restés en Chine. 5% des personnes disent au contraire que leurs enfants sont en France et 5% également déclarent avoir des enfants en Chine et en France.

	Hommes	Femmes	Total
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	169	153	322
Ouvriers	121	114	235
Employés	51	92	143
Autres personnes sans activités professionnelles	35	77	112
Professions intermédiaires	15	62	77
Cadres et professions intellectuelles supérieures	38	28	66
Agriculteurs exploitants	19	7	26
Pas de réponse	3	3	6
Total	451	536	987

### La circulation migratoire de la Chine vers la France

Une fois arrivés, 946 personnes de notre échantillon ont répondu qu'elles occupaient un emploi en France. Les migrants chinois interrogés trouvent à s'employer sur un marché ethnique. Les principaux secteurs d'emploi sont la confection (38% des personnes de l'échantillon), la restauration (26%), les nourrices-femmes de ménage (15%) et le bâtiment (9%). Le colportage et surtout la maroquinerie, activité traditionnelle de la communauté en France, occupent moins de 5% de notre échantillon. Enfin, 5% de l'échantillon déclarait au moment de la passation du questionnaire être sans emploi. L'ensemble des secteurs économiques où travaillent les migrants chinois est dominé par des personnes de même origine. En premier lieu, on trouve les patrons originaires du Zhejiang qui emploient 617 personnes. En second lieu, les patrons d'origine Chaozhou (essentiellement Cambodgiens d'origine chinoise) emploient 155 personnes. Enfin, les personnes identifiées par les migrants comme étant d'origine turque constituent 9% des employeurs.

Comme pour l'ensemble des migrations internationales, les modalités d'entrée et les itinéraires se sont considérablement diversifiés et complexifiés. L'analyse faite sur un échantillon de 500 personnes permet de distinguer trois tendances.

- La première catégorie comprend les migrants régulièrement munis des documents requis pour entrer dans l'espace Schengen. Près des 2/3 de l'échantillon étudié prétend être entré en France et/ou sur le territoire européen avec un passeport chinois et un visa Schengen. Les principaux pays de délivrance des visas sont la France et l'Allemagne. Puis viennent la Grèce, l'Italie, le Luxembourg,

l'Espagne et les Pays-Bas. Néanmoins, cela n'exclue pas qu'il y ait eu une part d'illégalité dans les modalités d'obtention des documents « légaux ».

- La seconde catégorie rassemble les migrants ayant quitté légalement la Chine, mais entrés illégalement dans l'espace Schengen. Cette catégorie représente 28% de notre échantillon. Détenteurs d'un passeport chinois, ces migrants ont, en règle générale, obtenu un visa de l'Europe de l'Est (Yougoslavie, Tchéquie, Roumanie, Hongrie). La Turquie a été aussi très souvent citée.

- La dernière catégorie est représentée par des migrants ayant quitté illégalement le territoire chinois. Elle représente 14% de notre échantillon. Ces derniers entrent également clandestinement dans l'espace Schengen. Les documents utilisés, s'il y en a, tout au long de leur parcours migratoire, sont fournis par les passeurs rémunérés.

77% de l'échantillon disent avoir utilisé l'avion pour se rendre en Europe. Parmi eux, 30% sont arrivés directement sur le territoire français, et 35% sont passés par un pays européen. Parmi les villes les plus citées : Milan, Frankfort et Luxembourg. Pour les autres, 10% ont utilisé l'avion et le train, et 8% l'avion et le bateau. Un pourcentage de 35% dit avoir effectué plusieurs transits avant d'arriver dans l'espace Schengen. Du point de départ à celui d'arrivée, le voyage peut prendre ainsi de 24h à plusieurs mois.

Les itinéraires décrits par les migrants partis et arrivés clandestinement sont plus variés. Ils démontrent, encore une fois, l'extrême diversification des moyens utilisés par les filières clandestines. Trois itinéraires principaux sont empruntés :

- La *route de l'Est* : Russie puis Yougoslavie/Hongrie/Roumanie/Tchéquie et Autriche/Italie.
- La *route du Sud* : Nanning (Yunnan) puis Cambodge / Thaïlande / Vietnam et Malaisie / Singapour puis *route de l'Est* /Turquie/Grèce et Italie/France.
- Des routes atypiques : transit long (deux/trois mois) via l'Égypte, les pays africains, les Emirats arabes.

### **Les liens avec la Chine**

Les migrants chinois étudiés maintiennent des contacts importants avec leurs lieux d'origine en Chine. Il semble légitime à ce titre de parler de système migratoire chinois défini comme une interrelation entre le pays d'origine et celui de destination à travers des flux de populations, d'argent, de biens et d'informations et la façon dont ces relations influencent les destinations des flux migratoires chinois.

### **Une migration en chaîne**

L'étude tend à montrer que le choix de la destination est en grande partie liée à l'existence d'un réseau migratoire, spécialement pour l'émigration en provenance du Zhejiang. Deux raisons majeures expliquent le choix de la destination du migrant : la présence d'une dynamique d'appui et la possibilité de trouver un emploi.

Concernant notre échantillon, 546 personnes disent avoir un contact en France (62%) avant leur départ. Parmi elles, 80% sont mariées, 18% célibataires et 2% veuves ou divorcées. Pour les personnes mariées, les contacts sont constitués pour 29% par le conjoint et par des membres de la famille, pour 23% par le seul conjoint et enfin pour 11% par les seuls membres de la famille. Hors conjoints, les contacts familiaux en France et en Europe, sont dominés par la fratrie (74%), puis les tantes, oncles, cousins (24%), et les ascendants (2%, parents ou grands-parents). La dynamique d'appui est importante pour l'installation du migrant (en termes de logement, repérage administratif, information sur l'emploi).

En France, les migrants chinois maintiennent des contacts étroits avec leurs lieux d'origine, permettant ainsi de créer et de maintenir une circulation migratoire entre la Chine et la France.

### **Le maintien de liens avec les Qiaoxiang**

Deux raisons majeures expliquent le maintien de liens avec les zones de départ, tout au moins dans la première étape de la migration. En partant, le migrant a laissé derrière lui une famille importante et a aussi souscrit des dettes qu'il se doit de rembourser.

A la question « qui contactez-vous en Chine ? », la quasi totalité de l'échantillon citent en premier lieu la famille. Pour les personnes mariées (703), la famille est représentée pour 90% par les enfants et pour 47% par les conjoints. 45,5% ont laissé en Chine leur conjoint et leurs enfants. 44% disent être en France avec leur conjoint et ont laissé leurs enfants à la garde de leur famille proche. Pour les personnes divorcées et veuves, les enfants représentent 93% et 100% des contacts en Chine. La famille proche (frères, sœurs, ascendants, oncles, tantes, cousins) représente 90% des contacts des célibataires, ainsi que des contacts familiaux des personnes mariées, veuves et célibataires.

Dans la perspective d'un départ légal, le migrant doit se procurer l'argent pour les billets d'avion, le passeport, les visas. Pour celui dont le départ est quasi-légal (visa-passeport fournis par un intermédiaire), le coût s'accroît du paiement des frais demandés par cet intermédiaire. Enfin, le coût augmente encore dans le cas des départs illégaux (filières professionnelles). A cela s'ajoute parfois un petit pécule permettant au migrant de payer les frais d'installation. L'argent du départ est prêté en premier lieu par la famille (sous forme de tontine). Si l'on ne peut faire autrement, la famille fait appel à des usuriers, professionnels des prêts pour migrants.

### **Une circulation d'argent, de biens et d'informations**

652 personnes (96,6%) affirment qu'elles envoient de l'argent en Chine contre 30 qui déclarent ne pas le faire (soit 6,6% de l'échantillon examiné). Le groupe envoyant de l'argent en Chine est dominé par les personnes mariées (71%). 22% sont célibataires, 6% ont divorcé et 0.7% sont veuves. Parmi les personnes transférant de l'argent, 526 avaient répondu auparavant qu'elles étaient endettées. Le pourcentage de 81% contre 19% de non endettés tend effectivement à illustrer l'importance de l'endettement dans l'explication des transferts financiers.

Les migrants interrogés ont une prédilection pour les circuits financiers informels (banques « parallèles », amis). Ces moyens ont été cités 450 fois. L'utilisation des « amis » englobe deux procédés. Le premier consiste à employer les organismes bancaires des patrons ou des membres de la famille installés légalement pour transférer l'argent. Le second exploite le déplacement en Chine d'un ami ou d'un membre de la famille résidant légalement en France ou en Europe pour expédier l'argent. L'importance des moyens occultes s'explique en grande partie par la précarité du statut de bien des migrants interrogés.

Si quelques migrants envoient des cadeaux en Chine, la moitié de l'échantillon étudié dit inversement recevoir des biens en provenance de Chine. Les principaux biens cités sont en fait des produits de première nécessité : vêtements, nourritures, médicaments. L'envoi de ces produits vers la France illustre l'importance attachée en Chine à la migration et à l'installation d'un membre de la famille. Les solidarités familiales jouent encore après le départ de la personne, qui demeure ainsi un investissement pour la famille. En envoyant des produits de première nécessité, dont beaucoup de

migrants jugent le coût élevé, des économies sont réalisées permettant un remboursement plus rapide de la dette, et accélérant le processus d'enrichissement désiré par la migration.

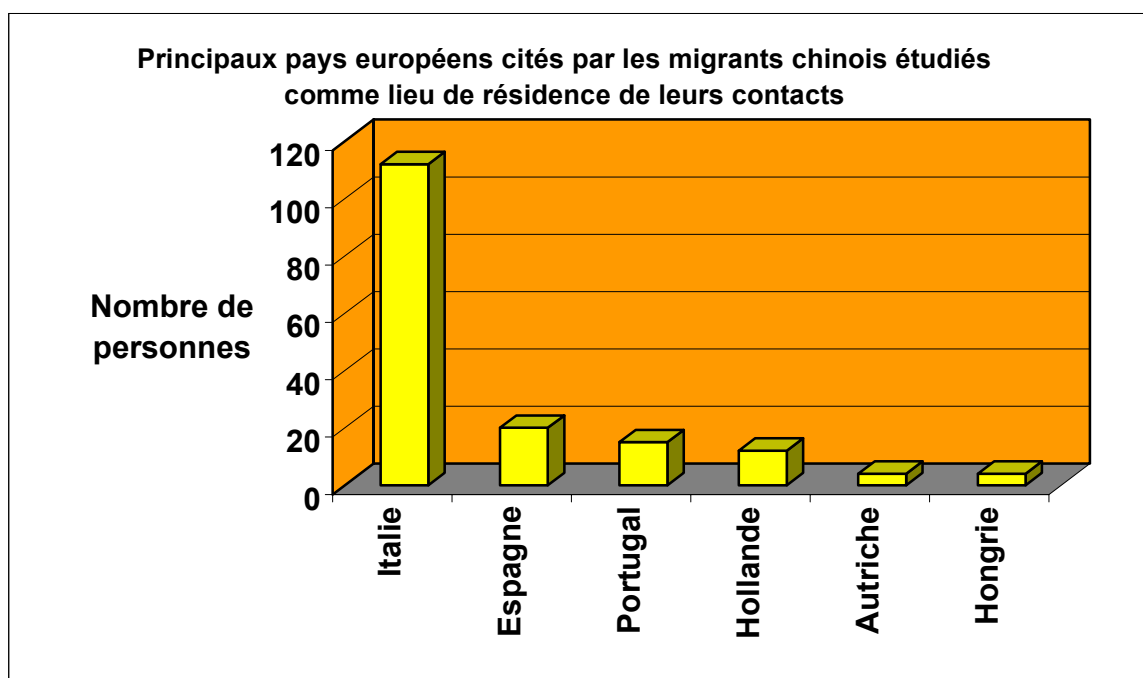
Comme pour de nombreux autres migrants, les contacts avec les zones de départ s'établissent aujourd'hui principalement par téléphone et de manière secondaire par lettre. Les échanges concernent essentiellement la vie quotidienne dans la zone d'origine et celle du migrant. Le récit de la vie quotidienne du migrant donne lieu soit à des mensonges (pour ne pas inquiéter), soit à la présentation des difficultés rencontrées (problèmes de papiers), soit à celle des aspects positifs rencontrés (meilleur revenu, meilleur environnement). Réalité ou mensonge, l'exposition de la vie quotidienne donne souvent lieu à des projections idéalisées dans le futur (regroupement familial, retour en Chine, ouverture d'une petite affaire). Enfin, les informations échangées concernent aussi les différentes opportunités de migrer pour ceux rester en Chine.

### La circulation migratoire chinoise en Europe

La circulation migratoire chinoise en Europe semble, pour le groupe de migrants interrogés, reposer sur un déploiement migratoire familial entre quelques pôles géographiques privilégiés.

Parmi la population interrogée, 181 personnes ont répondu avoir au moins un contact en Europe. Les personnes mariées sont ici plus nombreuses (133), puis viennent les célibataires (44), les divorcés (3), et les veufs (1). Le groupe est dominé par les personnes ayant également au moins un contact en France avant de migrer. Un quart de l'échantillon a, en effet aussi un contact européen contre 8% pour les personnes n'ayant aucun contact avec la France. Dans les deux cas de figures, les contacts sont identifiés comme étant en premier lieu la fratrie. Les migrants ayant au moins un contact en Europe appartiennent très majoritairement à la province du Zhejiang.

Ici aussi, les migrants interrogés maintiennent effectivement des liens avec leurs contacts familiaux en Europe d'abord par l'intermédiaire du téléphone. Les personnes échangent des nouvelles de la vie quotidienne, parlent de leur travail et fournissent des informations (législation, travail). Les déplacements sont, bien sûr, difficiles pour les migrants économiques chinois en situation administrative précaire. Néanmoins, quelques personnes de notre échantillon disent avoir voyagé en Europe, soit pour faire du tourisme, soit pour rendre visite à de la famille.



Il existe une interpolarité des relations des migrants économiques, en Europe, définie par Emmanuel Ma Mung, comme « *des liens migratoires, informatifs ou affectifs, qu'entretiennent entre eux les membres des différents pôles de l'espace migratoire d'un groupe particulier* ».

Ces pôles se sont constitués à la faveur d'une mobilité intra-européenne des migrants chinois tout au long du XXe siècle. Les membres des communautés chinoises installées notamment en Italie ou en Espagne, ont séjourné auparavant dans d'autres pays européens. Ces premiers migrants, à l'occasion de conjonctures économiques favorables, constituent les maillons initiaux des réseaux futurs. D'autres migrants, notamment dans les années 1980-1990, les ont rejoints grâce à des opportunités administratives (régularisation, regroupement familiaux). Ces réseaux, comme ceux qui soutiennent l'institutionnalisation de la migration Chine-Europe, sont essentiellement constitués des membres de la famille proche, des co-villageois, voire des personnes du même district.

La dispersion géographique des familles peut être explicitée à la lumière de véritables stratégies migratoires. Il s'agit fondamentalement de minimiser le risque migratoire et d'optimiser les opportunités administratives et économiques. Pour le groupe étudié, après l'arrivée, la circulation entre ces différents pôles se matérialise surtout par une circulation d'informations. Le réseau joue le rôle de diffuseur d'informations sur les opportunités économiques et administratives. Tout comme pour les commerçants ou les entrepreneurs de la diaspora chinoise en Europe, la dispersion spatiale est ainsi transformée en ressource pour ces nouveaux migrants chinois.

## **Conclusion**

En ce qui concerne le groupe de personnes interrogées, la circulation migratoire chinoise Chine/France et France/Europe traduit l'existence d'un système migratoire. Les flux de migrants chinois, et particulièrement ceux du Zhejiang, se sont institutionnalisés. Ils obéissent à un ensemble de règles socio-économiques et culturelles qui visent à définir les choix migratoires, individuels ou collectifs ainsi que les choix d'allocation des ressources tirées de la migration. Cet ensemble de règles forme l'institution migratoire. Dans le cas particulier du Zhejiang, le système et l'institution migratoire semblent plus stables que pour le Fujian et des régions du nord de la Chine. Cette stabilisation résulte de la répétition de certaines pratiques migratoires. Le réseau migratoire devient le support institutionnel privilégié de la migration. Dans le cas de notre étude empirique, le réseau se compose en premier lieu des membres de la famille. La famille chinoise n'étant pas encore réduite, elle offre donc un support privilégié. Conjoints, fratries, oncles et tantes, cousins, demeurent à ce stade de la migration les nœuds principaux. Les réseaux chinois s'appuient également sur « la force des liens faibles »<sup>2</sup>. Le voisinage, les covillageois, les amis constituent d'importants relais.

En l'absence de données officielles concernant la nouvelle population migrante chinoise en France, la recherche menée a permis de lever quelque peu le voile sur ces nouvelles populations. Par ailleurs, elle tente d'appréhender la migration chinoise, non comme un phénomène national et statique, mais comme un phénomène global et complexe composé de multiples mobilités. Enfin, elle souligne l'importance de saisir la migration chinoise actuelle sur l'ensemble de l'espace européen et non plus sur les seuls espaces nationaux.

***Carine PINA-GUERASSIMOFF, Eric GUERASSIMOFF,  
Nora WANG***

---

<sup>2</sup> Granovetter M.S, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol.78, n°6, 1973, pp.1361-1380.

Laboratoire SEDET, Université de Paris VII/Denis Diderot

Conv.MiRe 22/99  
Ce rapport est disponible à la MiRe



Vient de paraître

## **La Chine au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle**

Sous la direction d'Isabelle Attané  
Cahiers de l'Ined N°148

Les réformes engagées à la fin des années 1970 ont marqué un tournant capital dans les orientations économiques et sociales de la Chine, à l'origine d'un véritable séisme pour la population. Les vieilles structures collectives sont progressivement démantelées, l'égalitarisme prôné par Mao entame une lente agonie. Parallèlement, les conséquences, positives mais aussi négatives, de la transition démographique commencent à se faire sentir, alors que l'Etat pallie les nouveaux déséquilibres : la population vieillit, le déficit de femmes se creuse, l'exode rural s'emballe ; travail, éducation et santé pour tous se conjuguent désormais au passé, la précarité gagne du terrain. Entre les sexes, entre villes et campagnes, entre provinces, entre Han et non-Han, les inégalités s'accroissent. Quel est l'état de la Chine ? Comment approche-t-elle ces nouveaux problèmes ? Comment la société s'adapte-elle aux changements ? Comment les différents acteurs sociaux réagissent-ils à la perte de vitesse de l'Etat providence ? Les vingt-deux chapitres de cet ouvrage sont consacrés aux réponses qu'apporte à ces questions cette « Chine en transition ».

### Au sommaire

Introduction. - **La politique chinoise au miroir de la démographie**, Jean-Luc Domenach

#### PREMIERE PARTIE

#### **Questions de population**

Chapitre I. - **La population de la Chine au fil des siècles**, Michel Cartier

Chapitre 2. - **Mouvement et structure de la population de la Chine (1950-2000)**, Alain Monnier

Chapitre 3. - **La fécondité chinoise : constats et perspectives**, Peng Xizhe

Chapitre 4. - **Mortalité et transition épidémiologique en Chine depuis les années 1950**, Peng Fei et Emmanuelle Cambois

Chapitre 5. - **Vieillesse et déficit de filles : nouveaux défis démographiques dans la Chine en transition**, Zeng Yi

Chapitre 6. - **En Chine, ménages et structures familiales à l'épreuve de la transition démographique et du changement social**, Isabelle Attané

Chapitre 7. - **Quel vieillissement démographique pour la Chine ?**, MoLong

Chapitre 8. - **Les migrations internes en Chine : mains « invisibles » et pieds « visibles »**, Cai Fang

Chapitre 9. - **Ouverture, migration internationale et développement en Chine**, Jean-Louis Rallu

Chapitre 10. - **Les minorités nationales en Chine : l'exception démographique ?** Youssef Courbage

Chapitre 11. - **La population de la Chine à l'horizon 2050**, Li Jianmin

#### SECONDE PARTIE

#### **Questions de société**

Chapitre 12. - **Quel statut pour la femme chinoise ?** Tan lin

Chapitre 13. - **Un demi-siècle de socialisme chinois : heurs et malheurs de la famille paysanne**, Isabelle Attané

Chapitre 14. - **Les soins de santé en Chine : l'histoire de deux époques**, William Hsiao, Liu Yuanlin

Chapitre 15. - **Le système de santé rural : de l'utopie à l'effondrement**, Charlotte Cailliez

Chapitre 16. - **Nouveaux défis pour l'éducation en Chine**, Liang Xiaoyan

Chapitre 17. - **Emploi et chômage dans la Chine urbaine : l'amère potion des restructurations de la bureaucratie**, François Gipouloux

Chapitre 18. - **Les revenus : une pauvreté persistante et des inégalités croissantes**, Jean-claude Chesnais

Chapitre 19. – **Enfants « rois » et vieillards « délaissés » : implications socioculturelles de la transition démographique en Chine**, Li Shuzhuo

Chapitre 20. – **Un exemple de communauté émigrée : les Chinois de wenzhou**, Jean-philippe Béja

Chapitre 21. – **Le problème alimentaire en Chine : incertitudes statistiques, optimisme raisonné**, Claude Aubert

Chapitre 22. – **Population, environnement et développement en Chine**, Jiang Leiwen